

**ASSOCIATION RESEAU NATIONAL
DE SURVEILLANCE AEROBIOLOGIQUE**

ZA Le Plat du Pin
69690 BRUSSIEU

EXERCICE 2016

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Cabinet BOREL & ASSOCIES

Société d'Expertise-Comptable et de Commissariat aux Comptes
17 Rue L. Guérin – Immeuble Odin – 69626 VILLEURBANNE CEDEX

Tél. 04.72.69.48.48 - Fax. 04.72.44.05.62

E-mail : cabinetborel@boreletassocies.com

Aux Membres,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 Décembre 2016 sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'**ASSOCIATION RESEAU NATIONAL DE SURVEILLANCE AEROBIOLOGIQUE**, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration.

Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit consiste à vérifier, par sondages, ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels.

Il consiste, également, à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes.

Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

2. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance l'information suivante :

Les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues par l'entreprise.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

.../...

3. VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Lyon, le 22 Mai 2017

Le Cabinet BOREL et ASSOCIES



Yves BOREL

 Bilan Actif - Passif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net au 31/12/16	Net au 31/12/15
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés	3 596	1 896	1 700	2 419
Droit au bail				
Autres immob. incorporelles / Avances et acom				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage	109 049	108 211	838	4 256
Autres immobilisations corporelles	1 879	1 879		205
Immob. en cours / Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	108 400		108 400	98 200
TIAP & autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	222 924	111 986	110 938	105 081
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Usagers et comptes rattachés	1 386		1 386	160
Autres créances	25 000		25 000	47 558
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	183 312		183 312	130 107
Charges constatées d'avance	1 295		1 295	4 314
ACTIF CIRCULANT	210 993		210 993	182 140
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecart de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL DE L'ACTIF	433 918	111 986	321 932	287 221

 Bilan Actif - Passif

	Net au 31/12/16	Net au 31/12/15
PASSIF		
Fonds associatifs sans droit de reprise	19 182	19 182
Ecart de réévaluation		
Réserves indisponibles		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	120 083	104 008
RESULTAT DE L'EXERCICE	7 716	16 075
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
FONDS PROPRES	146 980	139 264
Apports		
Legs et donations		
Subventions affectées		
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Résultat sous contrôle		
Droit des propriétaires		
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Fonds dédiés sur subventions		
Fonds dédiés sur autres ressources		
FONDS DEDES		
Emprunts obligataires convertibles		
Emprunts		
Découverts et concours bancaires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		
Emprunts et dettes financières diverses	20 000	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	50 346	60 588
Dettes fiscales et sociales	58 183	49 368
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	2 038	
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	44 384	38 000
DETTES	174 951	147 956
Ecart de conversion - Passif		
ECARTS DE CONVERSION		
TOTAL DU PASSIF	321 932	287 221


Compte de résultat

	du 01/01/16 au 31/12/16 12 mois	%	du 01/01/15 au 31/12/15 12 mois	%	Variation relative (montant)	Var. rel. (%)
Ventes de marchandises						
Production vendue	16 427	2,56	35 280	5,63	-18 853	-53,44
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation	595 561	92,99	566 324	90,42	29 237	5,16
Reprises et Transferts de charge	14 000	2,19	1 000	0,16	13 000	NS
Cotisations	28 479	4,45	24 721	3,95	3 757	15,20
Autres produits	3 415	0,53	8 701	1,39	-5 286	-60,75
Produits d'exploitation	657 882	102,72	636 026	101,55	21 856	3,44
Achats de marchandises						
Variation de stock de marchandises						
Achats de matières premières						
Variation de stock de matières premières						
Autres achats non stockés et charges externes	364 761	56,95	361 693	57,75	3 068	0,85
Impôts et taxes	1 643	0,26	2 600	0,42	-957	-36,82
Salaires et Traitements	194 421	30,36	174 349	27,84	20 072	11,51
Charges sociales	85 375	13,33	73 531	11,74	11 843	16,11
Amortissements et provisions	4 342	0,68	7 645	1,22	-3 302	-43,20
Autres charges	1		1 063	0,17	-1 062	-99,90
Charges d'exploitation	650 543	101,57	620 880	99,13	29 663	4,78
RESULTAT D'EXPLOITATION	7 339	1,15	15 146	2,42	-7 807	-51,54
Opérations faites en commun						
Produits financiers	377	0,06	696	0,11	-319	-45,85
Charges financières						-100,00
Résultat financier	377	0,06	695	0,11	-319	-45,83
RESULTAT COURANT	7 716	1,20	15 841	2,53	-8 125	-51,29
Produits exceptionnels			377	0,06	-377	-100,00
Charges exceptionnelles			143	0,02	-143	-100,00
Résultat exceptionnel			234	0,04	-234	-100,00
Impôts sur les bénéfices						
Report des ressources non utilisées						
Engagements à réaliser						
EXCEDENT OU DEFICIT	7 716	1,20	16 075	2,57	-8 359	-52,00

Règles et méthodes comptables

Désignation de l'association : RNSA

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2016, dont le total est de 321 932 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un excédent de 7 716 euros. L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2016 au 31/12/2016.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 15/03/2017 par les dirigeants de l'association.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2016 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 5 ans
- * Matériel et outillage industriels : 3 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 3 à 4 ans

 **Règles et méthodes comptables****Créances**

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Engagement de retraite

La convention collective de l'association ne prévoit pas des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

 **Faits caractéristiques****Autres éléments significatifs**

1/ Statut spécifique :

Sur l'exercice 2008, afin de se conformer au souhait de ses principaux financiers, l'association s'est restructurée afin d'obtenir pour le 1er janvier 2009, le statut d'Organisme Sans But Lucratif (OSBL). Ainsi à compter de l'exercice 2009, l'association n'a plus aucune activité commerciale et sa gestion est totalement désintéressée.

Depuis le 1er janvier 2009, l'association n'est donc plus soumise aux impôts commerciaux, notamment la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) et les impôts sur les sociétés (IS).

2/ Contribution volontaire en nature :

Au cours de l'exercice, les contributions volontaires en nature, sous déduction des engagements pris par l'association, s'élèvent à 612 520 € et se détaillent comme suit :

- Prestations de services des analystes :	516 900 €
- Prestations de services des médecins :	31 620 €
- Prestations de services de formation au contrôle qualité et d'animation du réseau :	64 000 €

 Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Valeurs brutes				
Immobilisations incorporelles	3 596			3 596
Immobilisations corporelles	114 682		3 754	110 928
Immobilisations financières	98 200			108 400
Total	216 478		3 754	222 924
Amortissements & provisions :				
Immobilisations incorporelles	1 177	719		1 896
Immobilisations corporelles	110 221	3 623	3 754	110 090
Immobilisations financières				
Total	111 398	4 342	3 754	111 986
ACTIF NET				110 938

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 27 681 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	1 386	1 386	
Autres	25 000	25 000	
Charges constatées d'avance	1 295	1 295	
Total	27 681	27 681	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Produits à recevoir	25 000
Total	25 000

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisée de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
sur congés à payer & charges et fonds dédiés					
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 174 951 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	50 346	50 346		
Dettes fiscales et sociales	58 183	58 183		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	22 038	22 038		
Produits constatés d'avance	44 384	44 384		
Total	174 951	174 951		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés sur l'exercice dont :				

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 20 000 euros.

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs FNP subv. des sites	21 242
Fournisseurs FNP Honoraires	4 200
Fournisseurs FNP divers	4 838
Provisions pour congés payés	9 878
Personnel - autres charges à payer	12 018
Charges sociales s/congés à payer	3 950
Charges sociales - charges à payer	4 807
Formation continue cap	37
Total	60 970

 Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Cca assurance	1 295		
Total	1 295		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Pdts constatés d'avance	24 384		
Total	24 384		

 **Notes sur le compte de résultat**

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Montant comptabilisé au titre du contrôle légal des comptes annuels : 4 104 euros

 **Autres informations****Engagements de retraite**

Aucun engagement n'a été valorisé en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées.

La convention collective de l'association ne prévoit pas des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier. Les engagements correspondants n'ont pas été constatés sous la forme de provision car ils ne sont pas significatifs.

**ASSOCIATION RESEAU NATIONAL
DE SURVEILLANCE AEROBIOLOGIQUE**

ZA Le Plat du Pin
69690 BRUSSIEU

EXERCICE 2016

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

**Assemblée générale d'approbation des comptes
de l'exercice clos le 31.12.2016**

Cabinet BOREL & ASSOCIES

Société d'Expertise-Comptable et de Commissariat aux Comptes
17 Rue L. Guérin – Immeuble Odin – 69626 VILLEURBANNE CEDEX
Tél. 04.72.69.48.48 - Fax. 04.72.44.05.62
E-mail : cabinetborel@boreletassocies.com

R.N.S.A.

Rapport Spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions réglementées
Exercice 31.12.2016

Aux Membres,

En notre qualité de Commissaire aux Comptes de votre Association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.612-6 du Code de Commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attache à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

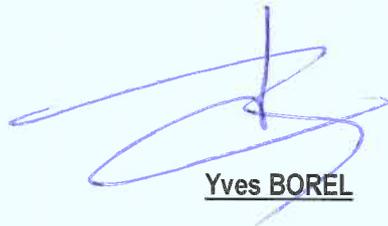
Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention autorisée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L.612-5 du Code de Commerce.

Fait à Lyon, le 22 Mai 2017

Le Cabinet BOREL et ASSOCIES



Yves BOREL